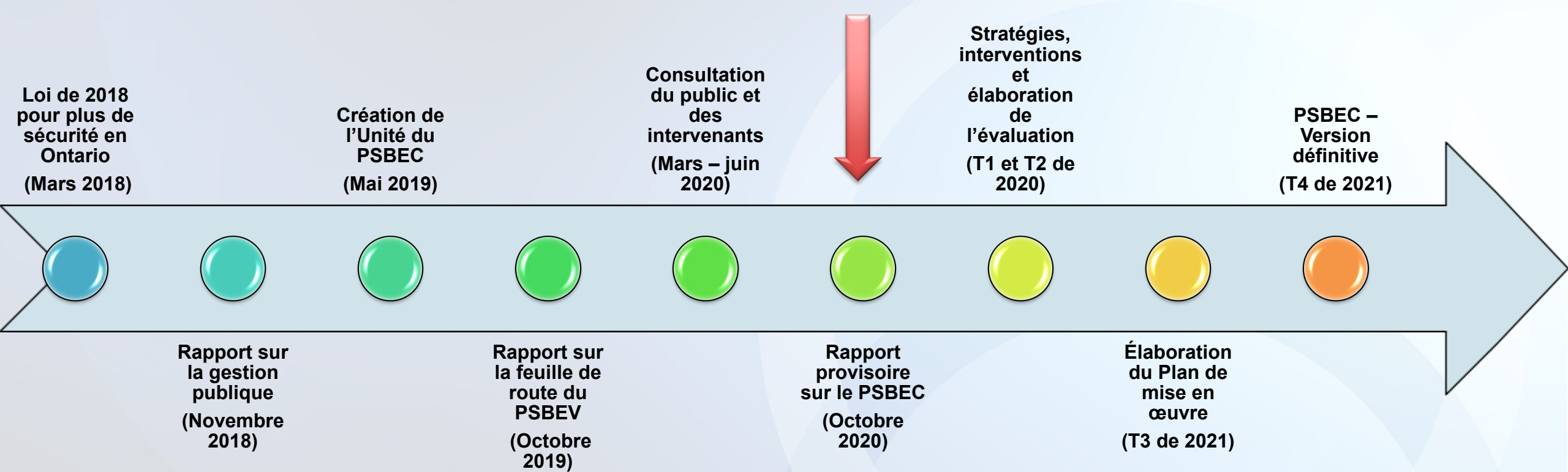


# Le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités – Tour d’horizon

Exposé présenté à la Commission de services policiers d’Ottawa  
Le 26 octobre 2020



# Timeline



# Exigences de la loi

La municipalité doit :

- préparer et adopter un plan;
- mettre sur pied un comité consultatif;
- consulter le public et les intervenants;
- tenir compte des différentes sources de données et de l'information sur les facteurs de risque;
- mettre en œuvre le Plan;
- évaluer le Plan.



# Les principaux éléments de la planification <sup>5</sup> de la SBEC

- Tenir compte des déterminants sociaux de l'approche dans la gestion de la santé
- Répondre aux grandes priorités et réduire les facteurs de risque et les causes explicatives de la criminalité, de l'agitation sociale et des problèmes de santé
- Adopter une approche multisectorielle vis-à-vis des répercussions collectives
- Donner la priorité aux buts et aux résultats communs
- Étoffer les initiatives existantes; recenser et corriger les lacunes





# Secteurs prioritaires

Collaboration

Échange d'information

Mesure du rendement



Promotion et maintien du bien-être

Réduction proactive des risques cernés

Maîtrise des situations dans lesquelles les risques sont élevés

Intervention dans les incidents critiques et non critiques



# Approche d'Ottawa

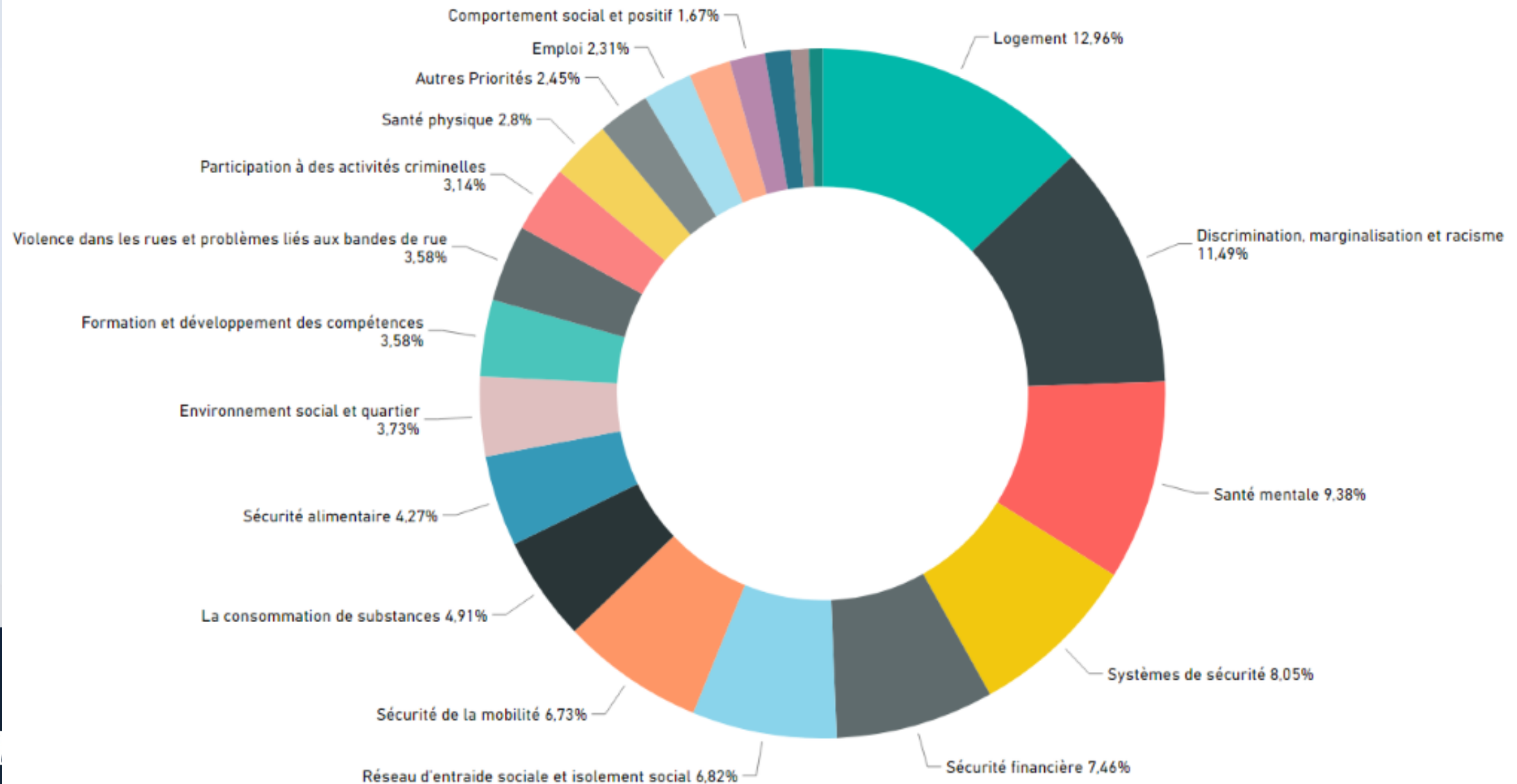


# L'apport du SPO

- Membres du Comité consultatif
  - Diane Deans, conseillère municipale
  - Peter Sloly, chef du SPO
- Groupe de travail mixte
  - Ken Bryden, inspecteur de police
- Réunir les données, l'information, les commentaires et les liens donnant accès aux initiatives existantes.

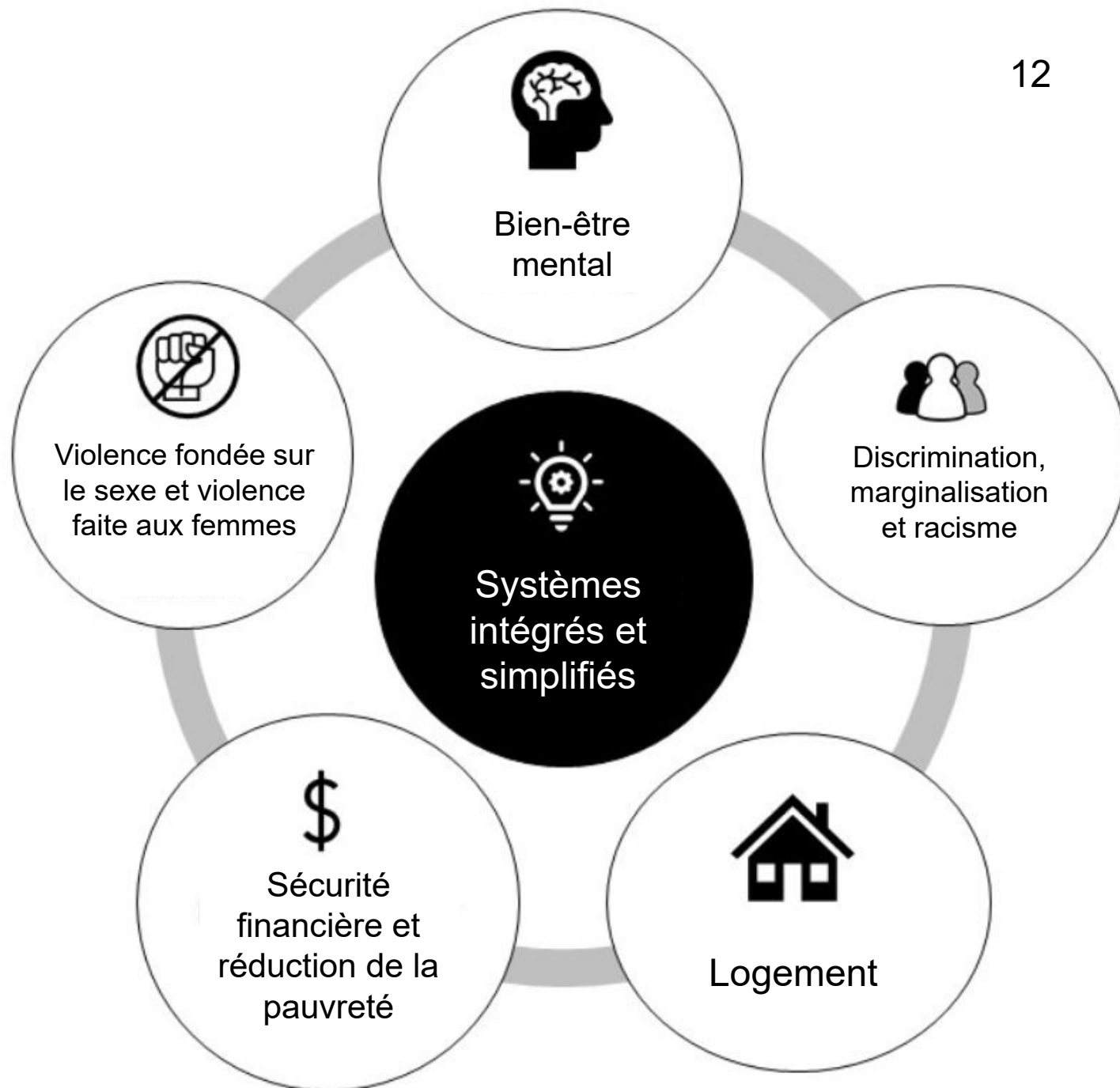


# Ce qui a été dit





# Priorités recommandées



# Prochaines étapes

13



## Élaboration des stratégies et des interventions

- Activités de consultation
- Calendrier : séances publiques – premier trimestre de 2021



## Élaboration du Plan d'évaluation et des indicateurs de rendement

- Calendrier : deuxième trimestre de 2021 (provisoire)



## Élaboration du Plan de mise en œuvre

- Calendrier : troisième trimestre de 2021 (provisoire)



## Rapport sur le Plan de SBEC

- À soumettre au Comité des services communautaires et de protection et au Conseil municipal pour approbation
- Calendrier : quatrième trimestre de 2021 (provisoire)



# Pour en savoir plus



**Courriel :**

[CSWB/SBEC@ottawa.ca](mailto:CSWB/SBEC@ottawa.ca)



**Téléphone :**

613-580-2424, poste 42489



**Site Web :**

[Ottawa.ca/PSBEC](http://Ottawa.ca/PSBEC)

